



TVILLE d e TREIGNAC

Avis de mise aux enquêtes publiques de l'aliénation de portions de chemins publics à « Beauséjour», «Chingeat» et «le Chassaing »

En application des dispositions des arrêtés de Monsieur le maire de Treignac en date du 15 juillet 2019, l'aliénation de portions des chemins publics à « Beauséjour », à«Chingeat» et au «Chassaing » seront soumises à des enquêtes publiques durant 15 jours du **12 au 26 août 2019** inclus.

Madame **Karine MONTINTIN** assumera les fonctions de commissaire-enquêteur.
Pendant le délai susvisé:

- Des dossiers seront déposés à la mairie de Treignac aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie afin que chacun puisse en prendre connaissance et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit à Madame la commissaire enquêtrice – Mairie - 19260 TREIGNAC - laquelle les annexera au registre.
- Une permanence sera assurée par la commissaire-enquêtrice à la mairie de Treignac les **12 août 2019 de 15h00 à 17h00** et le **26 août 2019 de 15h00 à 17h30** afin de répondre aux demandes d'information présentées par le public.